

*Déclarations de ministres*

Monsieur le Président, quand on regarde l'effet des trois budgets de ce ministre des Finances, 1985, 1986 et 1987, j'ai déjà mentionné ces chiffres à la Chambre ici, lors du discours du Budget, et personne ne contredit la validité de ces chiffres.

Si on prend une personne mariée, avec un gagne-pain, c'est-à-dire, le mari travaille et la femme s'occupe de deux enfants à la maison, les trois derniers budgets ont signifié, pour une personne qui avait un revenu de 15 000 \$, une augmentation de 489 \$, en 1987. Cela, c'est l'effet cumulatif de trois budgets. Si on regarde maintenant ce que représente pour cette même personne-là, après la réforme fiscale, en 1988... Et pour vous montrer jusqu'à quel point ces documents-là sont farcis de trucs, on nous donne les avantages de l'impôt provincial et fédéral en même temps.

Alors, lorsqu'on compare, cela devient de plus en plus difficile et le ministre ne peut pas dire qu'il baisse les taxes qui ne lui appartiennent pas.

Mais cette même personne-là qui avait vu augmenter ses impôts, en trois ans, de 489 \$, il va les voir baisser, avec la réforme fiscale, de 270 \$. On a augmenté les impôts pendant trois ans et là on donne un petit «slack» de 270 \$, un petit «break» avant les élections.

Si on prend maintenant une personne qui gagne 30 000 \$ par année, savez-vous, monsieur le Président, que les impôts des trois derniers budgets signifiaient pour un couple marié avec deux enfants une augmentation de taxes de plus de 1000 \$?

Lorsqu'on regarde la réforme fiscale, malgré tous les calculs qu'il a donnés, sa baisse d'impôt sera de 370 \$. On lui a donc augmenté ses taxes de plus de 1000 \$ et là on les baisse de 370 \$ et on crie: Bravo!

**Des voix:** Honte!

**M. Garneau:** On parle des personnes âgées. Le ministre a dit dans son exposé budgétaire, parce que c'était un discours du budget, que les personnes âgées allaient bénéficier de ce truc-là, de ce discours-là.

Monsieur le Président, je sou mets encore une fois que le ministre cache ou ne veut pas dire toute la vérité. Une personne seule de 65 ans ou plus qui a 15 000 \$ de revenus a vu ses impôts augmenter de 383 \$ depuis l'arrivée des conservateurs au pouvoir. Si on prend cette même personne seule qui gagnera 15 000 \$ après la réforme fiscale, on lui retournera uniquement 66 \$ en baisse ou environ cela. On l'a donc augmentée de 383 \$ et on lui retourne 66 \$ et on crie bravo de l'autre côté.

[Traduction]

Je suis convaincu qu'il nous sera très facile d'expliquer aux Canadiens que le gouvernement cache quelque chose. C'est un peu comme...

[Français]

C'est un peu comme ce marchand qui augmente les prix de ses produits deux semaines avant de faire une vente. Il augmente les prix de 25, 30 p. 100, puis après il dit: Venez à ma vente, j'ai baissé mes prix de 10 p. 100. C'est un leurre, monsieur le Président, que nous avons.

Monsieur le Président, je voudrais indiquer au ministre des Finances que dans tous les exemples qu'il a donnés dans les documents budgétaires, à aucun endroit on ne tient compte de

l'augmentation de la taxe de vente. A aucun endroit. On démontre uniquement les avantages qu'on a placés du côté de l'impôt sur le revenu et encore sont-ils très minimes. Mais nulle part on parle du milliard que le ministre vient chercher tout doucement dans une réforme fiscale dont M. le ministre.

On nous annonce ce soir que les Canadiens, les Canadiennes vont payer un milliard de plus en 1988 sur la taxe de vente fédérale et on prétend, monsieur le Président, qu'il s'agit d'une réforme fiscale qui est là uniquement pour discussion. Je dis bien froidement que la déclaration que nous a faite le premier ministre à la Chambre: ou il ne savait pas ce que son ministre des Finances faisait, et à ce moment-là il est coupable d'une grave faute, ou encore il ne voulait pas dire... Et on sait que certains mots non parlementaires m'empêchent de dire la vérité sur cette question-là. Et je mets en doute véritablement la sincérité du premier ministre cet après-midi lorsqu'il a répondu aux questions du chef de l'Opposition.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Il a induit en erreur le Président aussi.

**M. Garneau:** Monsieur le Président, je voudrais toucher certains autres aspects de cette réforme fiscale qui ont des effets importants sur plusieurs régions. Mais avant d'aborder cette question, je voudrais soulever un autre aspect de la réforme fiscale. Le ministre applaudi par les banquettes conservatrices a dit:

[Traduction]

On l'applaudit parce que 850 000 contribuables canadiens n'auront plus à payer d'impôt. J'ai des collaborateurs qui ont examiné cette question. A cause des 31 personnes qui ont été informées du budget avant ce soir, nous avons vu toutes sortes de fuites ce matin dans le journal. L'une d'entre elles annonçait exactement cela, que 850 000 contribuables n'auraient plus à payer d'impôt.

• (2110)

Quelle coïncidence! Mes collaborateurs qui ont examiné la question à mon intention m'ont fait tenir une note juste avant que je ne prenne la parole. Ils m'apprennent que beaucoup plus de un million de contribuables ont commencé à payer des impôts à cause des trois derniers budgets. On le prouvera demain après une recherche plus approfondie, mais ils ont pu montrer que plus de un million de Canadiens ont commencé à payer des impôts depuis que les conservateurs sont arrivés au pouvoir. Maintenant—la belle affaire—ils en réduisent le nombre de 800 000.

Cette réforme fiscale touchera le développement régional. Les modifications relatives aux actions accreditives frapperont l'industrie minière. La déduction pour épuisement gagné est touchée.

**Des voix:** Au revoir, Mike.

**M. Garneau:** Je dois dire, monsieur le Président, que le ministre m'avait averti qu'il quitterait avant la fin.

En ce qui concerne le développement régional, les régions minières ne seront pas les seules à être touchées, mais encore les provinces Maritimes, la Gaspésie et ainsi de suite, qui profitaient jusqu'ici de crédits d'impôt. La réforme fiscale nuira beaucoup au développement des régions.